



NATIONS UNIES  
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
BUREAU SOUS REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'EST

CEA/BSR-AE/CIE/2009/06  
Original: English

BSR-AE



13<sup>ème</sup> Réunion du Comité Intergouvernemental d'Experts (CIE)  
Mahe, Seychelles, 27-29 avril 2009

**Thème: " Evaluer les progrès dans la mise en œuvre des TIC en vue  
du développement de l'Afrique de l'Est "**



## RAPPORT SUR LES CONDITIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA SOUS-REGION D'AFRIQUE DE L'EST 2009

1.



## TABLE DES MATIERES

CONTEXTE GENERAL.....	3
L'économie mondiale face à une récession sans profonde .....	3
Les économies africaines face à un net ralentissement .....	3
Nécessité des mesures politiques solides et complémentaires pour stimuler le développement économique.....	4
1. PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE DE L'EST : TENDANCES, DEFIS ET PERSPECTIVES .....	5
1.1. Les performances économiques en Afrique de l'Est touchées par la crise mondiale.....	5
1.1.1. Ralentissement de la croissance économique.....	5
1.1.2. Le taux d'inflation reste élevé dans beaucoup de pays.....	7
1.1.3. Perspectives pour 2009: ralentissement continu .....	8
1.2. La situation de l'intégration régionale et le rôle clé des communautés économiques régionales (CER).....	8
1.2.1. Adhésions à plusieurs communautés économiques régionales .....	8
1.2.2. La libéralisation du commerce et de la concurrence .....	9
1.2.3. Sécurité alimentaire et développement durable .....	11
1.2.4. Des défis majeurs face à l'intégration régionale .....	12
1.2.5. Rôle des CER dans la promotion de l'intégration régionale .....	15
1.2.6. Des pistes de solutions .....	15
2. METTRE LES TICs AU SERVICE DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE .....	17
2.1. L'importance croissante des TIC comme un outil précieux pour le développement économique et l'intégration régionale.....	17
2.1.1. Utilisation des connaissances pour le développement.....	17
2.1.2. Accélérer l'intégration régionale dans l'économie mondiale .....	17
2.2. Environnement et réalisations dans le domaine des TIC.....	18
2.2.1. Infrastructures du système des téléphones fixes.....	18
2.2.2. Systèmes de téléphone mobile et infrastructures de transmission des données... ..	19
2.3. Politique de développement des stratégies et des programmes des TIC.....	19
2.3.1. Mise en œuvre des plans NICI au niveau sous-régional .....	20
2.3.2. E-stratégies nationales .....	20
2.3.3. Stratégies de régulation des communications .....	23
2.3.4. Leçons et intégration de la coopération régionale .....	23
2.4. Perspectives .....	23
2.4.1. Emergence de nouveaux domaines de TICs .....	23
2.4.2. Création d'un environnement favorable pour le développement des TIC .....	24
2.4.3. Intégration des TIC dans l'intégration régionale des stratégies et des plans.....	26
2.4.4. Le cadre institutionnel pour le développement des TIC dans la sous-région de l'Afrique de l'Est .....	27
3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	29
3.1. Accélérer les progrès vers les OMD est un défi pour 2009 .....	29
3.2. Promotion du commerce international et de la compétitivité.....	30
3.3. Accélérer le développement des TIC.....	30

## **CONTEXTE GENERAL**

### **L'économie mondiale face à une récession sans profonde**

La publication du rapport économique pour l'année 2009 sur les conditions sociales et économiques de la Sous-région de l'Afrique de l'Est coïncide avec la crise financière à laquelle viennent s'ajouter la hausse des prix alimentaires, la volatilité des marchés pétroliers et les répercussions des changements climatiques qui constituent une menace réelle pour le développement humain et économique pour le monde en général, et l'Afrique en particulier.

L'économie mondiale est plongée dans la pire crise financière depuis la Grande Dépression. Ce qui s'est manifesté pour la première fois comme une détérioration des hypothèques subprimées sur le marché du logement aux États-Unis pendant l'été de 2007 et la crise a commencé à se faire sentir davantage en 2008 lorsqu'elle s'est fissurée profondément dans tout le paysage financier mondial et s'est soldée par l'effondrement de grandes institutions bancaires, une chute abrupte des marchés boursiers dans le monde entier et un gel de crédit. Ces ondes de choc de la déroute financière ont déclenché une véritable crise économique, les principales économies avancées sont déjà en récession et les perspectives pour les économies émergentes et d'autres économies en développement se détériorent rapidement, y compris celles ayant connu ces derniers temps une forte croissance économique. Bien que les pays développés connaissent au premier plan la récession mondiale, il semble que les faiblesses se font sentir rapidement dans les pays en développement et les économies en transition, ce qui explique une récession mondiale synchronisée dans les perspectives de l'économie mondiale pour l'année 2009. Si les pays développés connaissent de fortes contractions, les ménages dans les pays en développement sont beaucoup plus vulnérables et plus susceptibles de subir des conséquences négatives graves à court et à long terme. La baisse des taux de croissance, combinée avec des niveaux élevés de pauvreté initiale, expose de nombreux ménages dans les pays en développement à cette crise.

### **Les économies africaines face à un net ralentissement**

En Afrique, la crise est en train de saper les acquis des réformes économiques entreprises au cours de ces dernières décennies. Les pays connaissent des pressions fiscales croissantes au moment où les recettes de l'Etat diminuent et par conséquent il devient difficile de maintenir les dépenses au niveau requis pour atteindre des taux de croissance adéquats et réaliser les objectifs de développement. La baisse des recettes de l'Etat constitue un grave danger d'accumulation de la dette extérieure et intérieure. Ainsi le continent doit établir des mécanismes permettant de réduire son niveau de vulnérabilité et de poursuivre son développement social et économique. Les pays devront coopérer en vue de formuler et de coordonner efficacement les politiques macroéconomiques et sectorielles destinées à réduire la vulnérabilité économique, promouvoir l'intégration régionale des marchés régionaux et internationaux, lutter contre les défis de la sécurité alimentaire et atténuer des impacts du changement climatique.

La crise a déjà eu un impact sérieux sur les marchés de marchandises au niveau international entraînant de lourdes conséquences pour les perspectives du monde en développement en général. Les prix des marchandises ont été très volatiles au cours de l'année 2008. Les prix des céréales ont augmenté de 88% de mars 2007 à mars 2008, et cette tendance a commencé en 2003. Toutefois, les tendances des prix sur le marché mondial ont été fortement inversées au milieu de l'année 2008. Les prix du pétrole ont chuté de plus de 60 pourcent de leur niveau maximum de juillet à novembre. Les prix des autres produits de base, y compris les céréales ont

également connu une baisse importante. Il est prévu que la plupart de ces prix continueront à baisser davantage avec un niveau modéré de la demande mondiale.

La hausse des prix des denrées alimentaires au niveau mondial survenue au cours des derniers mois ont provoqué une envolée spectaculaire des prix du riz, de maïs et du blé. Ces trois aliments de base représentent 20% de la nourriture consommée en Afrique sub-saharienne et donnent environ 30% de calories. D'après le rapport<sup>1</sup> de la Banque mondiale, 45% de riz et 85% de blé consommés en Afrique sont importés. La montée en flèche de la demande pour les cultures vivrières a augmenté plus rapidement que l'offre, ce qui a nécessité une aide alimentaire d'urgence dans certains pays africains. En outre, comme l'Afrique importe la quasi-totalité des engrais utilisés et comme les prix des engrais ont doublé au cours des deux dernières années, on s'inquiète de plus en plus des impacts négatifs sur la production alimentaire, et de nombreux pays africains ont été contraints de dépendre beaucoup des importations de produits et aides alimentaires, ce qui a accentué de plus en plus leur vulnérabilité.

Cette crise financière mondiale pourra faire reculer les progrès enregistrés en matière de réduction de la pauvreté et des Objectifs du millénaire pour le développement. Le durcissement de l'accès au crédit et une croissance plus faible se répercuteront sur les recettes publiques et limiteront la capacité des gouvernements des pays africains à trouver des investissements nécessaires pour réaliser les objectifs en matière d'éducation, de santé et d'autres objectifs de développement humain. A moins que des mécanismes de sécurité sociale adéquats soient mis en place, les pauvres seront sans doute les plus touchés. On estime que 125 millions de personnes dans les pays en développement crouissent déjà dans une extrême pauvreté en raison de la hausse des prix des produits alimentaires qui a commencé depuis 2006 au niveau mondial.

#### **Encadré 1: Impact de la crise financière mondiale sur la croissance économique en Afrique**

La croissance en Afrique devra ralentir à 4,1% en 2009 par rapport à 5,1% en 2008, surtout que les effets de contagion du ralentissement économique au niveau mondial atteindront toute la région, tandis que les pressions inflationnistes continueront de freiner la demande des consommateurs. L'Afrique sera touchée par une demande faible des exportations, la baisse des prix des matières premières et une baisse des flux d'investissements dans la région. Par conséquent, il est prévu que la croissance de l'emploi en Afrique sera faible provoquant un taux de chômage plus élevé et obligeant beaucoup de travailleurs à rejoindre l'économie informelle, qui est déjà saturée. Ainsi l'inflation devra aller en dessous de celle de 2008. La croissance risque d'avoir des retards si les pays donateurs ne respectent pas leurs engagements d'aide, ce qui menace non seulement la réalisation des OMD, mais aussi sape les progrès accomplis..

*UNCTAD: Situation économique mondiale et Perspectives 2009, New York 2009*

#### **Nécessité des mesures politiques solides et complémentaires pour stimuler le développement économique**

Pendant que les dirigeants du monde entier cherchent des réponses immédiates à la crise, en particulier, des politiques macro-économiques nécessaires pour tirer le secteur financier de l'abîme de l'échec systémique généralisé, les pays africains devraient opter pour la mise en place des politiques à long terme, surtout en cherchant comment élargir le cadre de politique

<sup>1</sup> Banque mondiale: " Effets de hausses de prix des denrées alimentaires en Afrique", interview par Robert Townsend, Grand Economiste, 2008

de développement nécessaire pour établir un investissement actif et des politiques sur la technologie afin de diversifier leurs économies et réduire leur dépendance de quelques exportations de produits, ce qui leur permettra de relever les principaux défis du développement, notamment une plus grande sécurité alimentaire, la lutte contre le changement climatique et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cela va certainement exiger des ressources importantes pour des investissements publics et privés dans les infrastructures, la production alimentaire, l'éducation, la santé et des sources d'énergie renouvelables.

Pour accélérer les progrès de réalisation des OMD d'ici 2015 il faut entreprendre des projets de grande envergure à savoir l'amélioration des infrastructures, en particulier les technologies de l'information et de communication, en vue de réduire les coûts de transaction dans la production de biens et services et de promouvoir l'intégration régionale. Des mesures politiques complémentaires doivent viser à relever les principaux défis de développement entravant les activités économiques.

En Afrique, des technologies de l'information et de communications (TIC) sont considérées comme un outil clé pour le progrès et le développement économique. Le mauvais état des infrastructures, constitue un obstacle majeur au marché intérieur et à l'intégration régionale, ainsi qu'à un accès équitable aux services sociaux et en définitive, à la croissance économique. Le seul domaine valable qui permettrait de surmonter ce défi est de développer et stimuler l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC). Les TIC constituent la pierre d'achoppement pour le progrès des pays en développement.

## **1. PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE DE L'EST : TENDANCES, DEFIS ET PERSPECTIVES**

### **1.1. Les performances économiques en Afrique de l'Est touchées par la crise mondiale**

#### **1.1.1. Ralentissement de la croissance économique**

Concernant les pays de l'Afrique de l'Est, presque tous sont très exposés à la pauvreté engendrée par des effets de la crise (une baisse de taux de croissance et les niveaux plus élevés de pauvreté), même si au cours des trois dernières années, de nombreux pays de la sous-région ont enregistré une forte croissance économique (au-dessus de 5 pour cent par an). Par exemple, le rapport économique de 2008 pour la sous-région de l'Afrique de l'Est a indiqué de bonnes performances enregistrées par la sous-région, avec un taux de croissance économique moyen de 6,8 pour cent en 2007, stimulées par les réformes macro-économiques et de gestion, les investissements dans les infrastructures, l'augmentation de l'IED dans certains pays et le rétablissement de la paix et la sécurité dans les pays post-conflit. Le rapport a montré aussi que, malgré les bonnes performances en termes de croissance du PIB, la croissance ne s'est pas encore traduite par une importante réduction de la pauvreté et que la sous-région a peu de chances d'atteindre les OMD. Le rapport indique que l'accélération des progrès vers la réalisation des OMD d'ici 2015 nécessitera des initiatives audacieuses, y compris la promotion de politiques macroéconomiques solides et l'intégration régionale. La crise financière mondiale est en train de saper les efforts de réalisation des objectifs de développement convenus.

En 2008, l'Afrique a connu une faible croissance, passant de 5,8 en 2007<sup>2</sup> à 5,1 en 2008, de loin en dessous de 7 pour cent pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La croissance en Afrique devrait ralentir encore en 2009 à un taux de 4,1 pour cent<sup>3</sup>, comme les effets de contagion du ralentissement économique mondial, dans toute la région, conduisent à une faible demande et financement des exportations, ainsi des prix de marchandises et les flux d'investissements dans la région seront plus bas.

**Tableau 1: Performances de la croissance dans la région, 2005-2008 (%)**

	2005	2006	2007	2008
<b>Afrique de l'Est</b>	<b>6.1</b>	<b>6.2</b>	<b>6.3</b>	<b>5.7</b>
Afrique Australe	5.6	6.1	6.2	4.2
Afrique Septentrionale	5.2	5.8	5.9	5.4
Afrique de l'Ouest	5.4	4.6	5.2	5.4
Afrique Centrale	3.6	1.8	3.9	4.9
<b>Afrique</b>	<b>5.3</b>	<b>5.6</b>	<b>5.8</b>	<b>5.1</b>

Source: UN-DESA, (2008a).

En 2008, la croissance économique a ralenti, passant de 6,3 pour cent à 5,7 pour cent (voir tableau ci-dessous). Malgré l'amélioration de la mise en œuvre de la politique macroéconomique et de bonnes performances dans certains secteurs comme les finances, les télécommunications, la construction et l'expansion de l'agriculture, les pays de la sous-région sont dans une position plus faible que la plupart des autres régions d'Afrique en raison de leurs niveaux de pauvreté et de la dépendance sur les exportations. La crise mondiale, avec ses conséquences directes sur des prix alimentaires, la volatilité des marchés pétroliers, les turbulences financières ont exacerbé ce problème de vulnérabilité, la baisse des taux de croissance et l'accroissement des niveaux de pauvreté.

Les performances économiques varient selon les régions et les pays d'Afrique. La région de l'Afrique australe a connu les performances les plus basses (4,2% en 2008 par rapport à 6,2% en 2007), tandis que la région de l'Afrique centrale a réalisé une augmentation importante de son PIB.

Malgré le ralentissement économique mondial, l'Afrique de l'Est a maintenu la plus forte croissance sur le continent pour la période 2006-2008. En effet, le Rwanda était le phare de la sous-région, avec 11.2 pourcent du taux réel de croissance du PIB en 2008, suivi par l'Éthiopie (8.0 pourcent), la RDC (7,2 pour cent), Tanzanie (6,8 pourcent), Seychelles (6,2 pourcent), Ouganda (6 pourcent), Madagascar (5,2 pourcent), et le Burundi et la Djibouti (5 pourcent chacun). Au Kenya la croissance a chuté de 6,1 pour cent à 2,5 pour cent, principalement à cause de la violence de l'après-élections, et une forte baisse des recettes du tourisme. La croissance est restée faible en Érythrée (1 pourcent) en raison de la mauvaise pluviométrie, la faiblesse de la production agricole et un environnement défavorable des affaires. Au Comores l'instabilité politique a perturbé le tourisme, les flux de l'IED et la croissance globale (0,5 pourcent).

Les facteurs de croissance en Afrique de l'Est comprenaient le développement de l'agriculture, l'horticulture et les services, notamment les finances, les télécommunications et la construction. La sous-région a également bénéficié de l'afflux de l'aide et d'une forte croissance

<sup>2</sup> Le calcul est basé sur les données disponibles à la fin du mois d'octobre. Des estimations ont été réalisées avant la fin de 2007, le taux de croissance annuelle pour l'Afrique en 2008 était 5,9 pour cent.

<sup>3</sup> Nations Unies: Situation Economique mondiale, et Perspectives pour 2009

dans le domaine du tourisme ainsi que l'IED. Toutefois, la croissance dans certains pays d'Afrique de l'Est tels que l'Ouganda reste entravée par les goulets d'étranglement des infrastructures, en particulier en l'énergie et les transports.

Les estimations pour de l'année 2009 prévoient encore une faible performance. La croissance en Afrique de l'Est restera toujours avec des problèmes au cours de 2009, car il est prévu que l'économie mondiale connaîtra un redressement progressif à partir de 2010. Toutefois, les perspectives sont très incertaines connaîtra, et le calendrier et le rythme de ce redressement dépendra en grande partie des mesures politiques solides.

**Tableau 2: Taux réel de croissance du PIB dans les pays de l'Afrique de l'Est, 2001-2009 (changement de % annuel)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009(Est)
Burundi	3.2	5.6	-2.3	4.4	0.9	6.3	6.3	5.0	6.0
RD C	-4.1	3.4	6.0	6.9	6.5	7.0	7.0	7.2	9.0
Djibouti	1.5	2.0	2.5	2.1	4.6	4.2	5.0	5.0	6.0
Eritrhée	5.8	-1.2	5.4	1.0	4.6	4.8	2.0	1.0	2.5
Ethiopie	7.0	7.5	3.1	12.3	8.7	5.3	9.4	8.0	7.5
Kenya	1.2	1.4	2.8	4.3	4.7	5.4	6.3	2.5	2.5
Madagascar	6.0	-12.7	9.8	5.3	4.6	5.7	5.6	5.2	7.2
Comores	2.4	2.3	2.1	1.9	2.0	3.0	1.2	0.5	1.5
Rwanda	6.0	9.4	3.2	3.7	6.0	6.3	6.3	11.2	6.3
Seychelles	-8.1	1.2	-6.3	-2	-2.3	8.3	7.3	6.2	4.2
Tanzanie	4.6	4.8	5.6	4.0	5.0	4.0	6.9	6.8	6.9
Uganda	6.4	6.9	4.4	5.6	5.6	6.2	6.0	6.0	6.6
<b>Afrique Est</b>	<b>4.4</b>	<b>3.0</b>	<b>4.9</b>	<b>5.2</b>	<b>6.1</b>	<b>6.2</b>	<b>6.3</b>	<b>5.7</b>	<b>5.5</b>

Source: FMI, 2008 & EIU, 2008

### 1.1.2. Le taux d'inflation reste élevé dans beaucoup de pays

L'année 2007 a marqué le début de la montée de l'inflation partout dans le monde suite à la montée des prix des produits. Cette tendance s'est accélérée en 2008, attisée principalement par l'envolée des prix. L'Afrique n'a pas échappé à la tendance économique mondiale et connu inflation élevée. Les facteurs contribuant à cette pression d'inflation en 2008 en Afrique sont notamment un niveau élevé régulier des dépenses publiques et l'augmentation de la demande intérieure suite aux recettes pétrolières élevées surtout dans les pays exportateurs de pétrole. L'Afrique de l'Est a également connu des taux d'inflation élevés. A l'exception de Djibouti, du Madagascar, des Comores et de la Tanzanie, tous les autres pays de la sous-région ont enregistré des taux d'inflation à deux chiffres. L'Éthiopie a enregistré le plus haut taux d'inflation (46 pour cent)<sup>4</sup>.

Si les estimations de 2009 sont encourageantes avec une tendance à la baisse, très peu de pays pourront enregistrer un taux d'inflation inférieur à celui de 2007. Toutefois, l'augmentation des taux d'inflation en Afrique a été un obstacle pour la gestion macro-économique et la stratégie de réduction de la pauvreté.

<sup>4</sup> Au niveau du continent, l'Éthiopie est classée au deuxième rang pour les mauvaises performances après l'hyperinflation du Zimbabwe. Elle est suivie de loin par la Guinée (30 pour cent), Sao Tome (28) et le Kenya (25). Les explications pour le Zimbabwe et le Kenya sont l'instabilité politique.

**Tableau 3: Taux d'Inflation, 2002-2009 (changement annuel en %)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Burundi	3.5	10.7	8.4	13.4	2.5	3.3	19	10
RD Congo	25.3	13.0	9.2	21.4	10.0	8.9	17	16
Djibouti	0.6	2.0	2.0	3.1	3.0	3.0	8.5	-
Eritrée	16.9	22.7	25.1	12.4	16.5	22.0	18	15.5
Ethiopie	-7.2	15.1	9.6	6.8	12.3	12.2	46	15
Kenya	2.7	3.5	3.5	4.0	13.0	1.6	25.5	7.6
Madagascar	15.8	0.2	13.8	18.4	11.2	9.6	9.2	8.9
Comores	3.3	3.7	4.5	3.6	3.8	3.0	4.5	4.0
Rwanda	2.0	7.4	6.9	9.2	5.5	5.0	16	9
Tanzanie	4.6	4.5	5.9	4.4	7.5	6.5	9.5	7.7
Uganda	5.7	5.1	3.5	8.0	6.7	7.0	11.6	7.2

Source: FMI, 2008 et EIU, 2008.

### 1.1.3. Perspectives pour 2009: relentissement continu

Il est prévu que les performances de la croissance économique des pays africains diminueront encore en 2009. La croissance économique dans la région de l'Afrique de l'Est chutera de 5,7 à 5,1 pour cent. Cependant, de graves incertitudes découlant de l'actuelle crise financière mondiale et ses effets à court et à moyen terme expliquent ces prévisions.

Concernant l'évolution positive des choses, l'économie mondiale se redressera très lentement au cours de 2010. Malgré la faible intégration dans le système mondial, l'Afrique bénéficiera de ce redressement mondial. L'Afrique de l'Est occupera de nouveau une place de choix à l'échelle continental car les facteurs contribuant aux mauvaises performances seront réduites à un certain niveau. Les pays sont favorables aux réformes économiques et à la stabilité politique. Les équipes chargées de l'intégration régionale travaillent d'arrache pied sur ce programme. Par conséquent, l'IDE sera accru, l'environnement des investissements amélioré et le taux de l'inflation sera réduit.

## 1.2. La situation de l'intégration régionale et le rôle clé des communautés économiques régionales (CER)

### 1.2.1. Adhésions à plusieurs communautés économiques régionales

Les 13 pays de la sous-région d'Afrique de l'Est ont adhéré à six CER et les trois à d'autres organisations intergouvernementales à savoir le COMESA, IGAD, EAC, la CEN-SAD SADC, CEEAC, CEPGL, la CIRGL et la COI. A l'exception de la Somalie, tous les 13 pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est sont membres d'au moins trois des 9 organisations intergouvernementales. COMESA, IGAD et ICGLR sont les trois organisations ayant le plus de membres. Plusieurs adhésions des pays de l'Afrique de l'Est dans les différentes CERs avec des missions et objectifs présentant des duplications et dans certains cas des incohérences, entravent les efforts d'intégration dans la sous-région. Beaucoup de pays qui sont membres de manière cumulative de plusieurs CERs mettent en œuvre des programmes similaires tels que le COMESA et l'IGAD, sauf que le COMESA a sa zone de libre-échange sous différentes règles d'origine issues des arrangements commerciaux préférentiels pour la zone de la SADC.

**Tableau 4: Adhésion des pays de l'Afrique de l'Est aux CERs**

PAYS/CERs § IGOs	COMESA	IGAD	EAC	CEN-SAD	CEPGL	ICGLR	IOC	SADC	ECCAS
Burundi	X		X		X	X			X
Comores	X						X		
RD Congo	X				X	X		X	X
Djibouti	X	X		X					
Ethiopie	X	X				X			
Eritrée	X	X		X					
Kenya	X	X	X	X		X			
Madagascar	X						X	X	
Rwanda	X		X		X	X		X	
Seychelles	X						X		
Somalie		X		X					
Tanzanie			X			X		X	
Uganda	X	X	x			X			

En octobre 2008, le sommet tripartite des Chefs d'Etat et de gouvernement du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté Est Africaine (EAC) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) se sont mis d'accord sur un programme d'harmonisation des arrangements commerciaux entre les trois communautés économiques régionales, la libre circulation des commerçants, la mise en œuvre conjointe des programmes d'infrastructures inter-régionales ainsi que les dispositions institutionnelles dont se serviraient les trois CER pour renforcer l'intégration régionale. Le Sommet a également décidé que les trois CER doivent immédiatement commencer à travailler pour une fusion en une seule CER avec l'objectif d'accélérer la réalisation de la Communauté économique africaine par la création d'une zone de libre-échange (ZLEA), qui englobe les Etats membres / partenaires de 3 CER dans le but d'établir une seule union douanière.

### 1.2.2. La libéralisation du commerce et de la concurrence

Les réalisations en matière d'intégration en Afrique de l'Est sont différentes dans tous les secteurs, les communautés économiques régionales et les États membres. Il y a eu quelques progrès dans le commerce, les communications, la politique macroéconomique et les transports. Certaines CER ont fait des progrès significatifs dans la libéralisation du commerce et de la facilitation (COMESA), la libre circulation des personnes (SADC), les infrastructures (la SADC et EAC), et la paix et la sécurité (SADC). Globalement, il existe des écarts considérables entre les objectifs et les réalisations de la plupart des communautés économiques régionales, en particulier dans le commerce intérieur, la convergence macroéconomique, la production et la connexion physique.

Par exemple, le COMESA a élaboré des programmes de facilitation du commerce et des activités pour la création d'une Union douanière en 2008 et un marché commun d'ici 2014. Dans ce contexte, la zone de libre-échange (ZLEA) du COMESA avec les mesures de facilitation du commerce a apporté des bénéfices économiques considérables mais aussi inégaux pour les Etats membres du COMESA. Le commerce entre les pays du COMESA a doublé de 2002 à 2007, de 4,5 milliards de dollars à 9,1 milliards de dollars, soit environ 5 pour cent de tous les échanges internationaux des pays membres. Ce niveau de commerce intra-régional peut être augmenté jusqu'à un minimum de 25 pour cent ou plus.

Plusieurs rapports ont indiqué des performances faibles dans les exportations dans les pays d'Afrique orientale. Comme le tableau ci-dessous le montre, de 2005 à 2007 l'Afrique de l'Est a connu une augmentation de 26,7 pourcent des exportations, tandis que pendant la même période, les importations ont augmenté de 44,7 pourcent, ce qui aggrave le déficit actuel. La valeur des importations a augmenté en raison de la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires, alors que l'augmentation des exportations résulte de la hausse des prix des produits d'exportation surtout le café et le thé sur les marchés internationaux.

La contribution du commerce au PIB en Afrique de l'Est est assez importante (51 pourcent), bien que toujours inférieur à celui d'autres sous-régions de l'Afrique (centrale: 76 pour cent, du Sud: 75,5 pourcent, et de l'Ouest: 71,6 pourcent).

**Tableau 5: Afrique Australe: Commerce International (Millions de dollars américains)**

	Exportations			Importations			Total 2007
	2005	2006	2007	2005	2006	2007	
Burundi	57	59	44	205	240	297	341
Comores	14	11	18	95	103	1109	127
RD Congo	2071	2319	2537	2473	2740	2601	5138
Djibouti	39	50	146	277	346	512	658
Erythrée	11	12	13	495	400	457	470
Ethiopie	847	1004	1067	3623	4383	4782	5849
Kenya	3455	4502	4790	5601	6784	9278	14068
Madagascar	836	974	1051	1426	1520	1906	2957
Rwanda	126	142	164	374	438	549	713
Seychelles	351	423	512	650	710	889	1401
Somalie	127	140	-	165	220	-	-
Tanzanie	1676	1736	1885	2998	3864	4338	6223
Uganda	787	889	954	1608	1981	2200	3154
<b>Afrique Australe</b>	<b>10397</b>	<b>12261</b>	<b>13181</b>	<b>19990</b>	<b>25897</b>	<b>28918</b>	<b>41099</b>
<b>Afrique</b>	<b>298000</b>	<b>286950</b>	<b>416620</b>	<b>249000</b>	<b>239455</b>	<b>298290</b>	<b>714910</b>
<b>Part de l'AE (%)</b>	<b>3,5</b>	<b>4,3</b>	<b>3,2</b>	<b>8,0</b>	<b>10,8</b>	<b>9,7</b>	<b>5,7</b>

Source : Division des Statistiques de la BAD, 2008.

Cette situation reflète les difficultés que connaissent les pays d'Afrique orientale de diversifier leurs exportations, surtout l'augmentation de leurs exportations de produits manufacturés. La plupart des pays de la sous-région comptent encore sur deux à trois produits de base dont les prix sont fixés sur les marchés internationaux, sans aucun contrôle de leur évolution. L'importance des produits manufacturés sur le développement économique, en particulier pour les pays en développement est bien connue. Les économies qui ont une grande proportion des produits manufacturés dans le PIB sont moins exposées aux turbulences externes, à la volatilité des prix et aux changements climatiques.

Des contraintes d'ordre structurel et institutionnel qui entravent le développement du secteur manufacturier comprennent entre autres: la qualité médiocre des infrastructures, des coûts élevés pour démarrer les affaires, l'absence d'une main-d'oeuvre qualifiée, le manque de protection des investisseurs, des difficultés d'accéder aux crédits et des des systèmes de bureaucratie dans les administrations et institutions des pays.

Pour intégrer la sous-région de l'Afrique de l'Est dans l'économie mondiale il faudra procéder à la consolidation des industries en termes de production de produits industriels sur les marchés mondiaux, en vue de bénéficier pleinement des opportunités offertes par la mondialisation, les technologies de l'information, l'économie du savoir et des investissements. Pour stimuler la croissance du secteur manufacturier, l'obstacle majeur reste des infrastructures sous-développées, ce qui occasionne les coûts élevés de transaction et de production pour les producteurs et entrave la compétitivité des marchés locaux de production et des exportations.

C'est dans ce contexte que les pays de la sous-région doivent diversifier leurs économies en particulier en procédant aux démarches suivantes:

- Réduire la dépendance excessive vis-à-vis des produits de base limités, réduire l'extension des risques à un plus grand nombre de produits;
- Augmenter une large gamme de produits par la transformation des produits de base, cela constituera le point de départ de l'ère de l'industrialisation.

### 1.2.3. Sécurité alimentaire et développement durable

L'Afrique de l'Est est la région la plus touchée au monde par l'insécurité alimentaire, plus de 70% de la population vit en milieu rural et leur survie et bien-être dépendent directement de la terre et de l'environnement naturel. Les pays sont confrontés à une multitude de défis à savoir la fragilité du commerce multilatéral, la volatilité de la croissance et la pénurie de liquidités et de crédits, ainsi que la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et la fréquence élevée des sécheresses et des inondations. En général, les défis compromettant l'autosuffisance alimentaire et l'agriculture comprennent les facteurs suivants<sup>5</sup>:

- Faible efficacité de la demande interne due à la pauvreté;
- Les marchés extérieurs moins performants et non-rémunérateurs (avec la baisse et l'instabilité des prix des produits au niveau mondial et la forte concurrence de produits agricoles subventionnés des pays industrialisés);
- Les aléas climatiques et les risques qui découragent les investissements;
- L'accès limité aux technologies et la faible capacité en ressources humaines d'adopter de nouvelles compétences;
- Le niveau bas des investissements du passé dans les infrastructures en milieu rural (les routes, marchés, les stocks, l'électrification rurale, etc) qui sont indispensables pour réduire les coûts de transaction dans l'agriculture et, ainsi, accroître sa compétitivité au profit de la production, la transformation et du commerce; et
- Les faiblesses des institutions dans la prestation de services pour l'ensemble de la chaîne agricole, du champ au marché.

Une croissance lente des approvisionnements, l'insuffisance des stocks et des turbulences dans les approvisionnements au moment de la montée de la demande des aliments pour animaux, la nourriture et le carburant ont conduit à une forte instabilité des prix. La production de biocarburants a également contribué au changement du défi alimentaire mondial qui affecte aujourd'hui les pauvres au niveau des prix et des effets de l'instabilité des prix. La croissance de la production alimentaire est une condition sine qua non pour la lutte contre la faim en Afrique de l'Est. Beaucoup de gouvernements ont déclaré avoir alloué moins de 1 pour cent de leurs budgets à l'agriculture. La croissance axée sur la productivité dans la production alimentaire s'est révélée avoir un impact fort positif sur l'économie rurale, entraînant ainsi une augmentation de la disponibilité alimentaire et la réduction des prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux. En même temps, l'augmentation des revenus des petits agriculteurs - les principaux producteurs de produits de base - stimule les activités économiques en milieu rural tout en encourageant une augmentation de la demande des produits des autres secteurs qui sont soit liés à l'agriculture ou à l'approvisionnement des biens de consommation aux agriculteurs. Toutefois, de nombreux petits agriculteurs qui souhaitent tirer profit de nouvelles opportunités génératrices de revenus en termes de produits de haute qualité (viande, lait,

---

<sup>5</sup> J. Shaw, World Food Security: A history since 1945 (2007, Palgrave Macmillan)

légumes, fruits, fleurs) sont confrontés aux grandes barrières pour leur entrée sur le marché (FAO, 2007).

L'Afrique de l'Est, tout comme le reste de l'Afrique souffre des effets de changements climatiques bien que le rôle de l'Afrique dans l'émission de gaz à effet de serre soit faible (3,8 pour cent). Les changements climatiques augmenteront considérablement des risques dans la production alimentaire, la vulnérabilité en milieu rural, les sols et la pénurie des ressources en eau, l'exposition à des conditions climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations, la pauvreté et la faim. Les petits agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs dans les pays en développement peuvent ne pas être en mesure de faire face aux changements climatiques de manière efficace en raison de la réduction de la capacité d'adaptation et la vulnérabilité climatique élevée. Dans ces conditions, la pression de cultiver des terres de faible rendement ou d'adopter des pratiques culturales non durables car la baisse de la productivité peut probablement augmenter la dégradation des terres, la pénurie de l'eau, mettent en danger la biodiversité. Cette spirale dynamique peut devenir un facteur de migrations de grande envergure car des populations pauvres des zones rurales peuvent quitter des régions qui ne peuvent plus leur offrir des moyens de subsistance, la nourriture et le carburant.

Il existe, dans l'agriculture, des synergies d'adaptation et d'atténuation des impacts, nécessaires pour la sécurité alimentaire, lesquelles synergies sont au centre de politique et de planification sur le changement climatique et la mise en œuvre aux niveaux national et international. Il s'agit notamment de la lutte contre la déforestation, la gestion et la conservation des forêts, l'agroforesterie pour l'énergie, la restitution des terres, la récupération de la biogaz et des déchets et, en général, une gamme de stratégies permettant de conserver des sols et des ressources en eau par l'amélioration de leur qualité, la disponibilité et l'efficacité d'utilisation. Ces stratégies sont souvent profondément enracinées dans les cultures et connaissances locales, ainsi que l'orientation de la recherche, le soutien et l'application par les principales agences internationales et organisations non gouvernementales (ONG). Elles ont tendance à augmenter des systèmes de production plus résistants aux pressions climatiques accrues tout en offrant une grande séquestration du carbone ou en réduisant l'émission de gaz à effet de serre. Beaucoup de ces synergies sont également appropriées pour la pérennité sociale, économique et de l'environnement (FAO 2008).

Les changements climatiques et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Est relèvent non seulement de la question de la conservation mais aussi des questions socio-économiques étroitement liées qui doivent être réglées à l'échelle mondiale. Les mesures d'augmentation de la production alimentaire de manière durable et d'adaptation aux changements climatiques seront conçues dans un même cadre holistique institutionnel et politique pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique durable ainsi que l'amélioration des conditions de vie pour une grande bonheur. La création et la consolidation et des partenariats constructifs et innovateurs entre les différents partenaires du Nord et du Sud, y compris les gouvernements, les institutions de recherche, les ONG, des agences des Nations Unies, le secteur privé, les agriculteurs et les éleveurs seront indispensables pour obtenir des résultats tangibles issus de l'exploitation des terres.

#### **1.2.4. Des défis majeurs face à l'intégration régionale**

***L'intégration commerciale et du marché:*** Dans toutes les CER, l'intégration commerciale et du marché connaît des progrès par une prise d'un ensemble de mesures telles que la suppression des barrières tarifaires au commerce intra-CER, l'élimination des barrières non-tarifaires, et l'élaboration et l'adoption de politiques commerciales communes. La mise en œuvre effective de ces mesures et d'autres permettront d'aboutir, à long terme, à la suppression des droits de

douane pour le commerce intra-REC et une fois qu'il y aura une convergence entre les CER, un tarif extérieur commun pour le continent sera mis en place.

**Les barrières non tarifaires:** L'existence de barrières non tarifaires (BNT) constitue une préoccupation croissante dans la sous-région. Les agents des douanes, les barrages routiers de police et le harcèlement constant des agents des services de l'immigration entravent le libre-échange. Mais ces pratiques ne sont pas simplement des cas d'extorsion mais ils reflètent aussi la lenteur de la mise en œuvre des accords d'intégration régionale pour supprimer barrières tarifaires et non tarifaires aux échanges. Si l'on n'y fait pas attention, ces pratiques auront certainement un effet négatif sur les avantages d'une plus grande ouverture du marché. Les barrières non tarifaires ont un vaste champ d'application car elles entravent le commerce intra-régional et favorisent le protectionnisme.

**La libre circulation des personnes:** les progrès dans le domaine de la libre circulation des personnes restent modestes, en grande partie parce que le chômage reste très élevé en Afrique, et l'on craint que la libéralisation entraîne des avantages asymétriques. En dépit des contraintes, certaines CER avancent dans ce domaine. Dans la SADC, la moitié des Etats membres ont signé le Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes qui a été adopté pour faciliter la circulation des personnes dans la région par la mise en place d'un visa universel, l'harmonisation des lois sur l'immigration, des règlements et des procédures et l'introduction au niveau régional des passeports et les visas uniformes lisibles par la machine. L'EAC a mis en place un passeport commun valable au sein de la communauté pour faciliter la circulation transfrontalière des ressortissants de ses membres. La libre circulation dans d'autres communautés économiques régionales est plus restreinte, elle se fait beaucoup plus de manière bilatérale plutôt que multilatérale.

**L'intégration physique est indispensable pour toute intégration économique:** des infrastructures de commerce dans la grande partie de l'Afrique sont en mauvais état et doivent être réhabilitées et modernisées pour améliorer les échanges dans un cadre de rapport coûts/bénéfices et pour maximiser la compétitivité régionale. Trois domaines sont essentiels: le transport, les technologies de l'information et de la télécommunication, l'énergie et l'eau.

**L'énergie:** la coopération et l'intégration régionale en matière d'énergie a atteint quelques résultats importants, en particulier dans les domaines suivants:

- Développement et / ou l'utilisation conjointe des installations productrices d'énergie hydroélectrique;
- Mise en place de pools énergétiques régionaux et l'interconnexion des réseaux électriques;
- l'énergie mise en commun par le développement des projets transfrontaliers de construction de gazoducs;
- Développement des infrastructures transfrontalières d'énergie grâce à l'expansion des infrastructures des oléoducs; et
- Promotion de la coopération sur des questions transversales telles que le renforcement des capacités, la gestion des systèmes d'information sur l'énergie de et l'échange d'expériences et de meilleures pratiques.

La promotion de la coopération et l'intégration régionale dans le domaine du commerce transfrontalier de l'énergie permettrait de réduire les coûts d'approvisionnement en énergie résultant des économies d'échelle de grands systèmes d'approvisionnement au niveau régional, tout en améliorant la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement. Dans le processus d'intégration régionale sectorielle, les CER peuvent donner un cadre approprié des approches de coopération pour le développement des infrastructures d'énergie et la création de marchés plus vastes afin de promouvoir l'échange d'énergie entre les pays.

**Eau:** Un certain nombre d'organisations régionales de bassins fluviaux (RBOS) ont été établies et les anciennes organisations ont été améliorées. En 2005, les pays de la région du bassin du Nil ont créé un Secrétariat de l'initiative pour le bassin du Nil. Les organismes du bassin sont de plus en plus considérées comme des instruments pour faire avancer le programme d'intégration régionale et de réduction de la pauvreté. Une plus grande attention est portée sur des projets socio-économiques conjoints pour les communautés fragilisées dans chaque bassin, y compris l'eau pour la sécurité alimentaire (irrigation), la navigation, l'énergie hydroélectrique, la production d'électricité et le tourisme.

Un certain nombre de partenaires de développement aident actuellement les communautés économiques régionales dans l'élaboration de ces projets. Etant donné la fréquence des sécheresses et des inondations dans la sous-région, des mesures d'atténuation telles que les systèmes d'observation du cycle hydrologique (HYCOS) sont en cours d'élaboration pour faire face aux catastrophes au moment où ils surviennent.

**TIC:** des succès mesurables ont été enregistrés dans la connexion inter-pays, accélérés essentiellement par la révolution mondiale des technologies des télécommunications et la commercialisation et la privatisation accrue des services nationaux. Certaines communautés économiques régionales ont plus de connexion (SADC et COMESA), tandis que d'autres sont en retard (CEMAC, CEEAC, CEPGL) et il est encore difficile et coûteux de téléphoner dans les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est.

**Convergence macroéconomique:** Certaines communautés économiques régionales ont établi des critères de convergence macroéconomique pour aider leurs membres à se concentrer sur la stabilité économique comme une condition sine qua non de l'intégration et du développement. Cependant, suite aux différences dans la gouvernance économique et politique et aux conflits civils, il a été difficile d'arriver à une convergence. Même si certains progrès ont été accomplis au niveau des changements de politiques.

**Echange des connaissances:** il existe une coopération claire dans les systèmes d'alerte précoce, la recherche agricole et le renforcement des capacités. La région de la SADC est desservie par le Centre d'Afrique australe pour la coopération en matière de recherche et de formation agricoles en Afrique australe. Des institutions internationales, tel que l'Institut international d'agriculture tropicale et de l'Institut international de gestion des ressources en eaux, contribuent à l'intégration africaine à travers des échanges d'informations sur les meilleures pratiques entre les communautés économiques régionales.

**Biens publics:** peu de réalisations ont été enregistrées concernant la production et l'utilisation des biens publics par des efforts collectifs et le regroupement de ressources, sauf dans le domaine de maintien de la paix et la sécurité où la SADC a enregistré des réalisations importantes. Des programmes de lutte contre la criminalité, le VIH /SIDA, des retards en technologie et la mobilisation des ressources physiques restent largement dans les perspectives nationales. Des progrès dans divers aspects de l'intégration ont été entravés par le manque de ressources, tant humaines que financières, la faible mise en œuvre des obligations décrites dans des traités, l'incapacité de prévenir et résoudre les conflits de façon décisive et les différentes monnaies nationales, presque aucune d'entre elles n'est convertible sauf le franc de la zone CFA.

**Insécurité alimentaire:** Les performances du secteur de l'agriculture en Afrique se sont légèrement améliorées, mais cela ne s'est pas traduit par l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. L'Afrique sub-saharienne représente 13 pour cent de la population et 25 pour cent des personnes sous-alimentées dans le monde en développement. Il s'agit d'une région en développement avec le plus grand nombre de personnes souffrant d'une faim chronique. Les efforts visant à atténuer la faim dans la région

ont été entravées par des catastrophes naturelles et anthropiques, y compris les conflits des années 1990 et la propagation du VIH / SIDA.

Bien que le secteur de l'élevage soit relativement plus facile que le secteur agricole concernant la modernisation, il est encore largement dominé par des troupeaux traditionnels en proie à des maladies. L'industrie de la pêche reste artisanale en général même si certains pays côtiers et des îles ont développé des activités de pêche maritime mais l'exploitation est principalement aux mains des sociétés étrangères ayant des licences. En outre, l'aquaculture est à peine développée. Actuellement, les pratiques de pêche ont tendance à avoir des effets négatifs sur les écosystèmes des lacs et de la mer, en dépit de l'existence de règlements en matière de pêche dans beaucoup de pays. La pêche constitue aussi une source de conflit entre les communautés.

### **1.2.5. Rôle des CER dans la promotion de l'intégration régionale**

Les communautés économiques régionales sont censées agir comme des centres névralgiques du processus d'intégration régionale. En effet, elles ont une seule responsabilité de:

- Concevoir et faire le suivi de la mise en œuvre des politiques et des programmes connexes;
- Mobiliser les ressources nécessaires pour soutenir ces politiques et programmes;
- Faire des rapports périodiques sur des progrès accomplis.

La question clé est de savoir si les groupements sous-régionaux serviront de pierres d'achoppement pour l'intégration du continent.

L'Acte constitutif de l'Union africaine indique clairement que le principal objectif de l'Union est de mettre en place une Communauté économique africaine et donner aux CER la responsabilité de mise en oeuvre de cette décision. Une étape intermédiaire dans ces efforts est le passage des CER vers des unions douanières. Des progrès significatifs ont été accomplis sur cette question. La Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) est devenue une union douanière le 1<sup>er</sup> janvier 2005 avec l'introduction du protocole sur l'Union douanière de l'EAC. La SADC espère mettre en place une union douanière d'ici 2010, constituant ipso facto une réalisation incontournable pour l'intégration de la SADC.

Des mécanismes institutionnels efficaces et des capacités sont au centre des ingrédients de la réussite du processus d'intégration. Les communautés économiques régionales et leurs Etats membres ont un rôle majeur à jouer dans le développement et le maintien de cette efficacité par des politiques appropriées et assurer l'appui politique, matériel et en ressources humaines nécessaires.

### **1.2.6. Des pistes de solutions**

Pour que l'Union africaine ait des bases solides, il faut rationaliser et renforcer les communautés économiques régionales pour:

- Eviter de s'engager dans des activités dans lesquelles les autres, par exemple, les Etats-nations ou les organisations régionales, ont un avantage comparatif;
- Fonctionner avec efficacité dans la mesure du possible tout en ayant le pouvoir de sanctionner les pays qui n'honorent pas leurs obligations;

- Définir des priorités dans leurs activités, trouver un équilibre entre les dimensions sociales et les priorités économiques;
- Développer une approche cohérente de travailler avec les autres intervenants à savoir la société civile, les partis politiques, des femmes et des jeunes, dans l'intérêt du bien commun;
- Remplir leurs obligations en vertu de l'OMC et se positionner de manière efficace pour les négociations avec l'Union européenne.

Les communautés économiques régionales en tant que principaux acteurs pour l'intégration régionale, n'ont pas reçu une autorité supranationale nécessaire pour assurer la mise en œuvre des décisions collectives et de faire appliquer les convergences politiques. Il faut les rationaliser et leur donner le pouvoir d'agir au nom de leurs pays membres. Une intégration régionale plus profonde, plus coordonnée, plus efficace exige qu'il faut donner à ces institutions le pouvoir de superviser la mise en œuvre, le suivi et la coordination des activités d'intégration régionale. Le travail commun dans le cadre de l'Union africaine leur permettra d'avoir plus de succès dans leurs efforts d'intégration.

La relance de l'intégration régionale est l'une des stratégies les plus crédibles pour lutter contre les défis du développement de l'Afrique, en raison des nombreuses faiblesses en matière de ressources et d'autres aspects de la capacité économique auxquels les pays sont confrontés. Des efforts collectifs avec l'engagement politique dynamique pour l'intégration, peuvent contribuer à relever les défis majeurs. Cependant, les bénéfices de l'intégration régionale ne sont ni automatiques ni nécessairement nombreux. En effet, il convient de noter des éléments repris ci-après:

- L'intégration régionale est un instrument pour faire avancer les pays africains. Pour être efficace, l'intégration doit être le cadre d'une stratégie globale de développement. Ainsi, des accords d'intégration régionale doivent aborder les problèmes qui leur sont appropriés.
- Les accords sur l'intégration régionale peuvent engendrer des gagnants et des perdants, donc il est essentiel que les membres estiment les bénéfices et les coûts éventuels de l'intégration régionale pour stimuler les gains et minimiser les pertes. Les stratégies doivent inclure un système transparent, équitable, fondé sur des règles de partage des bénéfices et de règlement des différends.
- La réalisation des bénéfices de l'intégration régionale demande un engagement ferme des pays membres. Les dirigeants doivent considérer ces accords comme quelque chose d'une valeur plus grande que les simples discours du domaine de l'économie et de la politique. Ils doivent conjuguer des efforts nécessaires pour les faire fonctionner. Il est également important que les membres mettent en œuvre les politiques nationales et renforcent les institutions nationales visant à promouvoir la croissance, la stabilité macroéconomique et la réduction de la pauvreté.

## **2. METTRE LES TICs AU SERVICE DE L'INTEGRATION REGIONALE ET DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE**

### **2.1. L'importance croissante des TIC comme un outil précieux pour le développement économique et l'intégration régionale**

#### **2.1.1. Utilisation des connaissances pour le développement**

Il est maintenant bien clair que les progrès technologiques et l'innovation constituent des moteurs à long terme de la croissance économique. Dans le cadre d'une économie mondiale axée sur le savoir, cimentée par le rythme accéléré des innovations technologiques, il est indispensable pour les pays en développement de jeter des bases solides pour le renforcement de leurs capacités d'acquérir et de créer des connaissances et des technologies afin de bénéficier des opportunités offertes par la mondialisation et ce, pour faire face aux nouveaux défis mondiaux. Le défi est d'utiliser des connaissances pour le développement en créant un environnement favorable permettant de générer des idées et des innovations pour qu'elles soient diffusées et utilisées par les différents acteurs, impliqués directement ou indirectement dans le processus de production.

Depuis le début des années 1990, le paysage des télécommunications dans la sous-région de l'Afrique de l'Est a été considérablement transformé car de nombreux pays ont embrassé ce secteur, plus de lignes ont été ajoutées, stimulant ainsi le développement des services à valeur ajoutée. Même si les réformes actuelles dans le secteur des télécommunications ne mettent pas l'accent sur l'accélération du développement des infrastructures, il y a des signes montrant que de nombreux services seront mis à la disposition du public dans les pays de la sous-région. La téléphonie mobile et l'Internet se répandent rapidement au-delà de la capitale, ce qui constitue une bonne indication de l'ampleur et la portée éventuelles du développement des télécommunication et des infrastructures. Les progrès rapides de la technologie et de la baisse du coût d'acquisition de nouveaux outils des TIC ont ouvert de nouveaux horizons d'opportunités pour les pays de la sous-région dans le but d'accélérer la croissance économique et le développement.

#### **2.1.2. Accélérer l'intégration régionale dans l'économie mondiale**

L'utilisation des TIC peut favoriser le commerce intra-régional et accélérer l'intégration de la sous-région dans l'économie mondiale. Les TIC pourront ainsi améliorer la gestion de l'information institutionnelle, la communication intra-institutionnelle entre les institutions de coopération régionale, la promotion du commerce, la coopération financière et l'efficacité dans des secteurs clés comme l'agriculture et l'éducation. De même, la coopération régionale pourra encourager l'économie d'échelle qui renforce la position de l'Afrique dans les négociations collectives, améliorer des normes compatibles et attirer des investissements. Le rôle des TIC dans l'intégration régionale réside dans l'utilisation de ces technologies pour renforcer les opérations des institutions sous-régionales et faciliter leurs opérations, leurs activités et la prestation des services conformément à leur mandat.

En outre, l'outil de TIC a été mis à un rang de priorité à l'avènement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), où le développement des infrastructures des télécommunications est l'un des principaux objectifs du cadre des TIC. Par conséquent, un environnement favorable de politique est indispensable pour attirer les investissements dans ce secteur et faire progresser les objectifs du NEPAD.

## **2.2. Environnement et réalisations dans le domaine des TIC**

Les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) sont indispensables pour la croissance de la productivité dans un pays et l'amélioration du bien-être des populations. En effet, le secteur des TIC joue un rôle stratégique dans les économies de la sous-région. La plupart des pays de la sous-région ont entrepris des réformes importantes dans le secteur des TIC, notamment la formulation et la mise en œuvre des plans NICI, la privatisation des sociétés de télécommunication, la libéralisation de ce secteur etc. Des pays ont atteint différents niveaux de développement des politiques en matière de TIC.

### **2.2.1. Infrastructures du système des téléphones fixes**

En 2008, les systèmes de réseau fixe dans la sous-région ne donnaient qu'une couverture nationale fort limitée de télé-densité, qui est largement inférieure à 2 pour cent. Néanmoins, la Tanzanie (8 opérateurs de téléphonie mobile) et le Kenya sont des exceptions car leurs programmes de libéralisation ont permis à leurs populations d'être connectées aux réseaux téléphoniques, ce qui a abouti en une extension du marché conduisant au développement des activités et à la restructuration du secteur privé. Par exemple, le Rwanda connaissant une croissance rapide dans les TIC, la quasi-totalité du pays est connectée et le gouvernement envisage d'investir 100 millions de dollars, soit 3 pour cent du PIB, pour le développement du secteur des TIC en 2009. L'Ethiopie est sur le point d'intégrer les TIC dans les zones rurales. Le Madagascar est toujours à la traîne (1 pour cent en moyenne), à l'exception de la téléphonie mobile pour laquelle la Grande île enregistre une croissance exceptionnelle de 18 pour cent.

Malheureusement, la plupart de ces systèmes sont caractérisés par des infrastructures désuètes et le secteur est confronté à l'évolution technologique rapide où l'équipement devient caduc avant qu'il ne paye son coût et en conséquence il n'est pas vite remplacé à cause du manque de ressources.

La gestion du système de services de téléphone fixe reste dans les mains du secteur public et dans la plupart des cas, confiée à des structures autonomes. L'évolution rapide des technologies et des contraintes en matière de capacités sont des facteurs d'inefficacité dans le maintien des infrastructures du réseau fixe. En outre, des capacités techniques du personnel chargé de la gestion des infrastructures très limitées combinées avec l'absence des infrastructures pour des formations nécessaires freine la capacité du personnel technique de s'informer et de s'adapter à l'évolution rapide des technologies.

Des recommandations ont été formulées pour des initiatives spécifiques visant à moderniser des systèmes de téléphonie fixe dans le but d'appuyer la coopération régionale ainsi que la formation et la mise à jour régulière des connaissances des techniciens sur les normes requises. Comme plusieurs expériences ont montré que la commercialisation de la gestion des infrastructures et de l'entretien a permis d'améliorer la maintenance, ainsi la privatisation de ces services s'avère une priorité. Il faut aussi mettre en place une approche coordonnée à travers des mécanismes appropriés de coopération régionale dans l'exécution de ces projets.

**Tableau 6: Situation des TIC en Afrique de l'Est, 2008**

Pays	Internet Par 100 Utilisateurs	PC Par 100 Utilisateurs	Abonnés à la téléphonie Cellulaire Par 100 Utilisateurs	Principales lignes Téléphoniques Par 100 Utilisateurs	Large band Par 100 Utilisateurs
Burundi	0,77	0,73	2,03	0,41	0,00
Comores	2,56	0,68	2,01	2,12	-
Djibouti	1,36	2,75	6,37	1,56	0,01
RD Congo	0,30	0,02	7,44	0,02	-
Eritrhée	2,19	0,57	1,36	0,82	0,00
Ethiopie	0,21	0,39	1,09	0,91	0,00
Kenya	7,89	1,44	18,47	0,84	0,00
Madagascar	0,58	0,55	5,47	0,68	0,00
Rwanda	0,70	0,21	3,40	0,18	0,02
Seychelles	354,67	19,84	86,52	25,44	1,63
Somalie	1,11	0,91	6,08	1,22	0,00
Tanzanie	N/A	N/A			
Uganda	2,51	1,67	6,73	0,36	0,00

*Données sur les Infrastructures 2008 : rapport UN, enquête sur la situation de l'e-government 2008*

### **2.2.2. Systèmes de téléphone mobile et infrastructures de transmission des données**

Tous les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est ont permis au secteur privé d'établir et d'exploiter la téléphonie mobile et des infrastructures du réseau de transmission des données (Internet). Toutefois, dans certains pays, le secteur public fournit encore ces services avec ses pratiques de monopole sur les services de téléphonie fixe. La diversité des opérateurs favorise l'utilisation des équipements modernes et performants croissants. Cependant, cette diversité ne suffit pas pour promouvoir le développement d'un réseau satisfaisant. En effet, la préoccupation majeure reste la forte concentration de ces réseaux dans les zones urbaines. Les États membres ont été instamment priés de s'assurer que les contrats d'extension de la téléphonie mobile et des infrastructures des réseaux de transmission données prévoient des clauses imposant la couverture des zones rurales. En outre, l'interconnexion du réseau fixe et les réseaux de téléphonie mobile signifie la nécessité d'améliorer les performances techniques des réseaux fixes, dont les infrastructures et les équipements obsolètes augmentent les coûts d'interconnexion. Par conséquent, les accords d'interconnexion doivent comporter des dispositions pour les parties contractantes permettant d'assurer l'adaptation technologique de leurs réseaux.

### **2.3. Politique de développement des stratégies et des programmes des TIC**

Alors que certains pays de la sous-région ont déjà ou sont en train de mettre en place des politiques de développement des stratégies et des programmes des TIC, d'autres sont quelque peu en retard et ont besoin de rattraper le temps perdu afin d'éviter des déséquilibres de développement dans ce secteur. Les TIC ne peuvent servir que d'outils efficaces du développement général, de la réduction de la pauvreté et des opportunités pour tous, si les populations dans chaque coin du pays en développement et à tous les niveaux de la société ont un accès fiable et aux prix abordables. L'extension de la couverture et la fixation des prix abordables de ces technologies et services est un défi complexe et difficile pour de nombreux pays en développement, nécessitant des investissements importants que

le secteur public ne peut pas souvent trouver et n'attirant pas le secteur privé. Les domaines prioritaires doivent inclure l'e-gouvernement, la santé et l'éducation et l'accès à l'information pour les communautés vivant en milieu rural. Dans ce contexte, il faut encourager la coordination des initiatives motivées par la coopération régionale et des échanges d'expériences à travers un réseau d'experts nationaux.

Cependant, il faut noter que la grande partie du contenu des TIC est encore le plus souvent étranger et que les questions de genre, des jeunes et des personnes handicapées n'ont pas été suffisamment prises en compte. En outre, il y a absence d'un partenariat entre le secteur public / privé dans le domaine des TIC.

### **2.3.1. Mise en œuvre des plans NICI au niveau sous-régional**

La reconnaissance du rôle important des technologies de l'information et de la communication (TIC) est indispensable pour faciliter la réalisation des objectifs de développement et encourager la diffusion et l'utilisation des technologies de l'information en Afrique et le renforcement de l'entrée du continent dans la société mondiale de l'information, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a lancé l'Initiative africaine pour la société de l'information (AIS) en mai 1996, qui sert de cadre de guide pour la construction des infrastructures d'information et de communication en Afrique. Ce cadre a été le premier du genre à donner concrètement la priorité à la question des TIC dans le programme de développement socio-économique. Cette initiative a été d'une vision commune pour réduire la fracture numérique entre l'Afrique et le reste du monde et, surtout, créer des opportunités numériques. L'AISI représente également un cadre régional pour appuyer la mise en œuvre du plan d'action du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

Depuis son lancement, l'AISI a été mise en œuvre principalement par l'élaboration des e-stratégies/politiques en vue d'exploiter les TIC pour le développement socio-économique aux niveaux local, national et sous-régional, y compris des données spatiales nationales. La CEA apporte son soutien aux Etats membres pour qu'ils s'engagent dans le développement de Politiques et plans des infrastructures nationales de l'information et de la Communication (NICI) qui contribuent à concrétiser la vision énoncée dans l'AISI au niveau national et créer un environnement favorable à la libéralisation et au déréglementation du secteur des télécommunications.

Comme l'élaboration de stratégies nationales en matière de TIC aide les pays à relever les défis de développement sectoriel, il faut que les États membres démontrent leur volonté d'engager leurs ressources limitées et d'encourager l'appropriation du processus. Jusqu'à présent, dans la Région de l'Est de l'Afrique, plus de dix pays ont leurs documents de politique, d'autres avancent vers la mise en œuvre. Par exemple dans la République rwandaise, la mise en œuvre de la première phase du NICI est terminée et le pays se prépare maintenant pour la deuxième phase.

### **2.3.2. E-stratégies nationales**

La CEA travaille en étroite collaboration avec les pays de la sous-région dans la formulation et la mise en œuvre des politiques des TIC pour atteindre les objectifs de développement en collaboration avec différents partenaires. La réussite est claire car tous les pays de l'Est sont engagés dans le développement de politiques et des stratégies nationales en matière de TIC. Ainsi une dizaine de pays ont déjà achevé le processus d'élaboration de leurs plans et stratégies de TIC et sont maintenant en train de mobiliser des fonds pour la mise en œuvre de divers programmes et projets de TIC. La République démocratique du Congo est le seul pays en

Afrique de l'Est qui fait de grandes réalisations en matière de politiques des TIC.

Chaque politique est guidée par une vision qui lui donne la direction et l'orientation. Pour cette analyse, il est nécessaire de voir comment les différentes visions orientent les TIC au développement national en général et à l'éducation en particulier. Certaines visions intéressantes sont reprises ci-après:

- **La vision du Madagascar** déclare que le pays sera le phare dans la région concernant la prestation des services TIC de haute qualité qui permettront d'accélérer le développement économique, social et culturel.
- **Ethiopie:** utiliser les TIC pour augmenter l'efficacité et l'efficacité de la fonction publique, maximiser la circulation de l'information, faciliter la connexion aux infrastructures mondiales de l'information et jeter des bases solides pour l'e-business d'ici 2010.
- **Kenya:** société kenyane prospère grâce aux TIC
- La Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda, la RDC, les Comores, le Burundi: les visions se focalisent sur le développement économique et social. Transformer le pays en une société axée sur l'information d'ici 2020.

Les plans NICI comportaient des processus complexes et longs qui souvent concernaient l'analyse des priorités nationales, l'organisation des ateliers de sensibilisation, le développement de cadres des TIC, l'obtention d'un accord cadre, rédaction des documents de politique, les adapter à la législation, l'élaboration des plans d'action et la mise en œuvre des programmes à travers le partenariat entre les secteurs public et privé.

Le contexte de la formulation et la mise en œuvre des politiques des TIC dans certains pays d'Afrique de l'Est est présenté ci-après.

**Burundi:** En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement (PNUD), la CEA a aidé les pays à formuler la politique NICI. La politique a été finalisée et adoptée par le Conseil des ministres en mars 2007 comme un cadre national des TIC. Le processus est à la deuxième phase, qui comprend une large consultation nationale, la traduction de la politique en un plan de mise en œuvre et des discussions sur l'identification et le développement des projets sectoriels.

**Kenya:** Le processus d'une stratégie nationale globale basée sur une large consultation nationale a commencé en 2001. Le gouvernement actuel reconstruit le processus et une Convention des intervenants a eu lieu en mars 2004. Avec la participation de tous les intervenants, des efforts ont été déployés pour élaborer le document de la Stratégie nationale. Le cadre de politique des TIC privilégie les domaines suivants: l'impact économique, la libéralisation de secteurs clés, l'e-commerce, l'e-gouvernement et le développement des ressources humaines. La croissance économique est au premier plan même si l'interprétation montre que ce système favorise les investisseurs étrangers au détriment des investisseurs locaux.

Actuellement le gouvernement du Kenya a choisi l'e-gouvernement comme l'une de ses principales priorités en vue de la réalisation des objectifs nationaux de développement et les objectifs de création des richesses et de l'emploi.

En effet, en mars 2004 et février 2006, le gouvernement a approuvé la stratégie de e-gouvernement et la politique nationale des TIC. Il s'agissait de reconnaître le rôle des TIC dans

l'amélioration des services de l'Etat comme un secteur en évolution de croissance rapide qui pourra créer l'emploi.

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) continue de guider et appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux des TIC surtout en appuyant le renforcement des capacités des parlementaires du Kenya et d'autres intervenants sur le rôle des TIC dans le commerce et la croissance économique.

**Rwanda:** Le Rwanda est l'un des premiers pays africains à s'engager dans le processus de NICI et est actuellement le seul pays d'Afrique subsaharienne qui est dans la seconde phase de NICI. En 2001, le gouvernement du Rwanda a initié un plan et une politique consolidée des TIC: le Plan (NICI) I des infrastructures nationales de l'information et des communications sur une période de 2001 à 2005, destiné à accélérer le développement du Rwanda par les TIC. NICI II, qui sera lancé bientôt et se poursuivra jusqu'en 2010, est la deuxième phase d'un plan de 5 ans. Grâce à l'utilisation des TIC le plan a comme objectif de relever certains de nos défis socio-économiques. Outre la création d'un environnement favorable aux investissements pour attirer les investissements locaux et des investissements directs étrangers dans ce secteur, le gouvernement a adopté l'e-gouvernance pour promouvoir l'efficacité, l'efficacités et la bonne prestation de services.

**Tanzanie:** La politique nationale des technologies de l'information et de communication a été adoptée par le Conseil des ministres en mars 2003. Le processus a été lancé pour élaborer la stratégie. Il a été demandé à la CEA de contribuer à l'élaboration du plan de mise en œuvre de cette politique.

**Ouganda:** Un projet de politique nationale- une stratégie de développer une politique nationale des Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'Ouganda- a été élaborée en septembre 2002. Le plan NICI est en cours d'élaboration. Pour le moment la compétition continue et le secteur de TIC connaît des progrès.

**Comores:** La Politique nationale des Technologies de l'information et des communications a été adoptée par le Conseil des ministres en mars 2006. Les Comores envisagent de mettre en place des infrastructures, relier toutes les îles par internet et mettre en place de salles informatiques dans toutes les écoles et facultés, démocratiser l'accès en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes ainsi que les disparités géographiques dans le domaine des TIC et s'engager dans la coopération et partenariats régionaux et internationaux dans les TIC.

**Madagascar:** Avec l'adoption de deux politiques, le Madagascar a commencé à prendre des mesures pour promouvoir les TIC pour le développement: 1) la politique nationale des TIC en 2004, et 2) le développement de la politique économique et sociale, le plan d'action du Madagascar pour la période 2007-2012, qui favorise l'expansion des infrastructures des TIC et l'accès dans tout le pays.

La politique nationale des TIC a été élaborée par le Ministère des Télécommunications, des Postes et de la Communication en collaboration avec le Programme des nations unies pour le développement (PNUD). L'intégration du Madagascar dans le processus de mondialisation est l'une des priorités du gouvernement. Les domaines stratégiques sont le développement des infrastructures, la promotion du développement du contenu et des applications, le renforcement des capacités et la revue du cadre des dispositions institutionnelles. La politique considère la santé et l'éducation comme des secteurs clés. Il identifie aussi la nécessité d'avoir des spécialistes en TIC et d'améliorer le système de l'éducation pour répondre aux exigences de la nouvelle génération qui utilise les TIC. Elle propose également d'introduire les TIC dans tous les aspects de l'éducation et de la formation.

### **2.3.3. Stratégies de régulation des communications**

Le changement des anciens régimes, caractérisés par le monopole des sociétés de communication de l'Etat, par lesquels plusieurs nouveaux acteurs sont en compétition avec des sociétés d'Etat structurées a précipité la nécessité des Agences de régulation fortes pour le travail qui se fait sur terrain. Protéger des clients et s'assurer que des politiques publiques et les objectifs sont respectés, on espère qu'il y aura une expansion des infrastructures physiques (réseaux). Ces mesures étaient également destinées à stimuler les entités historiques nationales des télécommunications pour qu'elles prestent des services de manière plus efficace et efficiente. Cependant, actuellement l'impact de la déréglementation et de libéralisation a produit un mélange de résultats positifs. Certains pays de la sous-région évaluent les coûts de leurs actions et bénéfiques. Même s'il y a une réglementation "sociale" et "économique", les bénéfiques tangibles ont été limités à une petite augmentation du nombre de lignes fixes et l'explosion de la téléphonie cellulaire dans plusieurs pays. L'installation de la téléphonie en milieu rural, la mise en œuvre rigoureuse des objectifs de l'accès universel, des conditions équitables pour le secteur privé émergent ont surmonté des barrières d'accès tels que les coûts élevés, le pouvoir d'achat et l'accès géographiques / emplacement restent des défis majeurs. Des lois susceptibles de stimuler la communauté des affaires à fournir des investissements, promouvoir des innovations et garantir la compétitivité fait objet de plusieurs études en cours et proposées dans la sous-région.

### **2.3.4. Leçons et intégration de la coopération régionale**

Un certain nombre de leçons ont été tirées au cours de ces dernières années dans le développement des plans nationaux de TIC tels que résumés ci-dessous:

- Nécessité d'une sensibilisation accrue
- Importance du niveau élevé de leadership
- Le processus de NICI pourra être plus participatif
- Nécessité de tirer les leçons de l'expérience des autres - les meilleures pratiques
- Passage des idées et de concepts aux plans d'action concrets
- Nécessité de mettre un accent sur les politiques et stratégies sectorielles
- Renforcement des capacités humaines et institutionnelles
- Définition des priorités de l'aide extérieure
- Renforcer la coopération régionale et l'intégration

## **2.4. Perspectives**

### **2.4.1. Émergence de nouveaux domaines de TICs**

Après avoir élaboré des plans NICI avec succès, les pays ont demandé plus d'assistance auprès de la CEA dans des domaines spécifiques de ce secteur. Ces services étaient l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre et la revue des programmes de travail, la mobilisation des ressources, le développement des stratégies sectorielles et le suivi du plan de mise en œuvre. Cela souligne l'importance du rôle de la CEA en matière d'assistance pour la formulation et l'expérimentation des politiques et stratégies sectorielles. Une attention particulière est accordée à l'e-gouvernance, la démocratisation de l'accès, le développement du secteur privé et le développement du contenu pour réaliser les objectifs des OMD et de l'AISI. En outre, la CEA propose une nouvelle dimension des plans d'un village d'informations et de communication (VICI) au processus actuel d'étendre la prise de décisions et la mise en œuvre. La CEA mettra également un accent sur la participation rapide des pays ne disposant pas actuellement de

politique nationale des TIC dans la société basée sur le savoir mondial. Toutefois, selon les perspectives de la CEA, les e-stratégies nationales dans le cadre des objectifs de l'AIISI seront de plus en plus orientées vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

#### 2.4.2. Création d'un environnement favorable pour le développement des TIC

Un environnement favorable est un ensemble de conditions qui favorisent le développement durable des TIC de manière à atteindre des résultats attendus sur le plan social. La création d'un environnement favorable est l'un des éléments essentiels à la création d'une société de l'information –les principes du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) stipulent que *"l'état de droit, accompagné d'un cadre politique et réglementaire favorable, transparent, caractérisée par la concurrence, neutre sur le plan technologique et prévisible, tenant compte des réalités nationales, est indispensable pour la création d'une société de l'information au service du peuple. Les gouvernements doivent intervenir, le cas échéant, pour corriger les défaillances du marché, maintenir une concurrence équitable, attirer les investissements, renforcer le développement et l'application des équipements des TIC pour maximiser les bénéfices économiques et sociaux et réaliser les priorités nationales."*

Dans cette sous-région, la majorité des pays ont entrepris des réformes dans leur secteur des télécommunications en créant un organe national de régulation en introduisant la concurrence et, au moins de façon partielle, la privatisation de leurs opérateurs (des mesures). Toutefois, une grande partie de la population des pays n'a pas encore d'accès de base aux services de TIC, car il faut encore entreprendre d'autres réformes essentielles dans de nombreux pays. Bien que la majorité de la population utilise encore des systèmes classiques et traditionnels de transmission de l'information surtout la radio, les nouvelles TIC peuvent améliorer considérablement l'efficacité de ces systèmes dans la transmission de l'information sur le développement.

Un changement fondamental dans le cadre politique et réglementaire est nécessaire pour permettre aux pays d'atteindre les objectifs du SMSI en 2015. La volonté politique est nécessaire au plus haut niveau du gouvernement pour créer un environnement favorable, avoir une harmonisation dans la mise en place des TIC et renforcer des infrastructures régionales.

- (i) **Harmonisation des politiques et de la réglementation:** les partenaires de développement pour promouvoir l'harmonisation des cadres politiques et réglementaires et les meilleures pratiques dans toute l'Afrique de l'Est, en collaboration avec les Communautés économiques régionales (CER);
- (ii) **Développement des ressources humaines:** Dans tous les pays, le capital humain a été développé grâce à la formation, des recherches et le renforcement des capacités. Des organisations telles que les universités et les établissements d'enseignement supérieur, des centres de recherche, les écoles polytechniques et centres de formation sont ciblés dans ce domaine.
- (iii) **Questions de Politique fiscale et monétaire:** les gouvernements dans tous les pays de l'Afrique de l'Est ont donné différents niveaux de soutien fiscal des produits et des services des TIC sur les frontières. De même, ils encouragent le partage des coûts dans l'exécution des projets conjoints au niveau sous régional et régional surtout en finançant le renforcement des piliers de la sous-régional et la région pour améliorer la connectivité dans la région (Rwanda, Kenya, Tanzanie, Ouganda).
- (iv) **Vulgarisation et utilisation accrue des TIC**

- a. Renforcement des institutions publiques pour améliorer leur efficacité et efficacité dans la réalisation de leurs objectifs de développement grâce aux applications des TIC;
  - b. L'amélioration et le développement des politiques du secteur visant à encourager des technologies faciles à utiliser et sans entraves, y compris la prestation d'un accès élargi aux systèmes des télécommunications et d'information ainsi que les politiques en matière de confidentialité, de la sécurité de l'information et des droits de propriété intellectuelle;
- (v) **Développement des infrastructures des TIC:** la connectivité internationale dans la région sera bientôt transformée par l'arrivée de 2 ou éventuellement 3 câbles à fibres optiques maritimes internationaux (TEAMS, Seacom et EASSY).
- a. Le développement des infrastructures de l'information sera assuré par le secteur privé car il mobilise les capitaux privés nécessaires pour la construction des infrastructures et les innovations technologiques (Concept d'un réseau unique: Rwanda, Kenya, Tanzanie, Ouganda).
  - b. Le développement des services de TIC et des réseaux connexes et un environnement des infrastructures, notamment l'eau, l'électricité et le logement restent les besoins les plus pressants pour de nombreuses populations vivant en milieu rural.
- (vi) **Promotion du partenariat et de la coopération:** Les politiques doivent aborder la manière dont des initiatives du partenariat public-privé (PPP) peuvent être efficaces. Il est particulièrement important pour les initiatives visant à donner, appuyer et utiliser les infrastructures d'information, d'encourager l'installation et l'utilisation des TIC dans l'économie et la société. Un bon environnement pour le secteur privé doit promouvoir la concurrence loyale, en ouvrant de nouveaux marchés, des débouchés mondiaux et la fourniture des produits et des services de haute qualité.
- (vii) **Questions de pouvoir d'achat:** Même là où ils existent, le téléphone, l'accès à l'Internet et la télévision etc, sont parfois trop coûteux
- (viii) **La connectivité des ménages:** (MTN Ouganda a récemment présenté un nouveau régime tarifaire d'une réduction de prix jusqu'à 99 pour cent sur les tarifs de base en fonction de l'endroit où se trouve l'appelant et l'heure d'appel). Les gens craignent que de plus en plus suite au processus asymétrique de partage d'informations, les personnes marginalisées seront davantage en retard dans la compétition pour les emplois, les parts de marché et des ressources collectives.
- (ix) **Développement et croissance de l'industrie des TIC:** des politiques peuvent inciter à développer l'application donnant des solutions technologiques innovantes avec des contenus appropriés au niveau local. Alors la question est de savoir comment l'industrie des TIC (matériel, logiciel, services) peuvent contribuer à la croissance de tous les secteurs. (Rwanda, Kenya).
- (x) **Questions de Genre:** Il faut des politiques abordant la question de l'accès équitable des femmes et des homes aux TIC.
- (xi) Il faut encourager des politiques dépourvues de préjugés et soutenant la gouvernance de l'Internet (Communauté d'Afrique de l'Est).

### 2.4.3. Intégration des TIC dans l'intégration régionale des stratégies et des plans

Des technologies de l'Information et de la communication (TIC) ont des impacts importants sur la coopération et l'intégration régionale si les politiques, les programmes et les mécanismes sont mis en place. Par conséquent, des efforts d'intégration et de coopération régionale doivent intégrer la société de l'information et les questions d'inclusion numérique dans leurs plans et programmes. Des Etats partenaires des Communautés économiques régionales (CER), reconnaissent l'importance des TIC dans les défis posés par la mondialisation, en facilitant le programme d'intégration régionale et l'amélioration des perspectives socio-économiques de développement de la région.

En fait, les CER assurent une appropriation régionale en ayant un consensus sur les priorités régionales avec leurs pays membres, facilitant ainsi la mise en œuvre de projets régionaux, des protocoles régionaux et internationaux etc, liés aux accords de partenariat économique (APE).

Les Communautés économiques régionales (CER), comme le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), la Commission de l'Océan Indien (COI), créent des différents cadres de coopération régionale traitant les différents aspects du développement des TIC (la politique et l'intégration de la réglementation, le développement des infrastructures, le renforcement des capacités, le partenariat et la coopération régionale, la promotion des investissements).

Toutefois, le sommet tripartite des trois organisations (COMESA, EAC, SADC), qui a eu lieu à Kampala, en octobre 2008, a orienté la prise de décisions des trois groupes pour mettre en place un programme conjoint de mise en œuvre d'un réseau accéléré d'infrastructures inter – régionale des TIC sans fil à large bande dans une année. Le sommet a également recommandé un programme conjoint de mise en œuvre d'une politique harmonisée et le cadre réglementaire qui régira les TIC et le développement des infrastructures de 26 Etats membres.

De nombreuses initiatives sont actuellement en cours de mise en oeuvre par des institutions spécialisées internationales et régionales et des partenaires au développement de l'Afrique oeuvrant pour la promotion des TIC dans toute l'Afrique de l'Est, en collaboration avec les Communautés économiques régionales (CER).

**Des infrastructures Régionales** sont identifiées par l'ensemble du Plan stratégique des CER comme un moyen d'interconnexion de l'Afrique contribuant à la croissance économique, au commerce compétitif et à l'intégration régionale. La Commission e-Afrique du NEPAD, en collaboration avec le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté est-africaine, L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD) et la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), ainsi que d'autres parties prenantes, ont commencé à intégrer et rationaliser des plans pour le développement d'un réseau de fibre optique dans la région de l'Est et du Sud du continent. Le COMESA a une initiative connue sous le nom de COMTEL, tandis que la SADC a son propre plan appelé SR11. Il existe d'autres initiatives (y compris ceux des entreprises de services publics), de réseaux de fibre optique dans la région.

**Le Programme d'appui régional des TIC (RICTSP)** est une initiative conjointe entre le COMESA, EAC, IGAD et la COI. L'objectif global du Programme de RICTSP est de contribuer au programme de l'intégration de la région de l'Afrique de l'Est et australe par la promotion d'un environnement favorable des Technologies de l'Information et des communications (TIC) permettant de stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté.

Les principales activités à mettre en œuvre sont reprises ci-après:

- Le développement et le suivi de la politique des TIC;

- Amélioration de la connexion Internet dans la région; et
- Amélioration de l'accès à l'information pour les secteurs public et privé; et
- Réformes de la réglementation au niveau régional pour encourager les investissements privés.

**La nouvelle Association des régulateurs de l'information et de la communication de l'Afrique de l'Est (ARICEA)** joue un rôle important dans la promotion de la coopération et l'harmonisation dans le domaine des télécommunications et des secteurs des TIC dans leurs régions respectives.

**Le cadre régional de l'e-Gouvernement pour la communauté de l'Afrique de l'Est:** la Communauté est-africaine avec l'assistance technique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a entrepris l'élaboration d'une politique harmonisée et un cadre de stratégies de l'e-gouvernement entre les Etats partenaires de l'EAC. Ce cadre est prévu pour couvrir tous les aspects importants de la coopération régionale sur l'e-gouvernement.

**Domaine de la facilitation du commerce:** les gouvernements ont fourni divers niveaux de soutien fiscal en faveur des TIC. Des programmes de facilitation visant à améliorer la libre circulation des biens, des services et des personnes au niveau régional et continental.

**Harmonisation des politiques:** le COMESA a entrepris des programmes visant à harmoniser les politiques sur les TIC dans la région comme une base de créer de grands marchés pour attirer les investissements étrangers dans la région. Il a adopté un modèle d'élaboration de la politique des TIC, qui s'inspire largement des expériences de la SADC. Il a également créé une Association des régulateurs de l'information et de communication en Afrique centrale et orientale (ARICEA) afin de stimuler l'harmonisation de la régulation sur base des expériences de l'Association des régulateurs de télécommunications de l'Afrique australe (TRASA). Il a réalisé une étude sur les politiques des TIC au sein de ses Etats membres. ARICEA joue un rôle important dans la promotion de la coopération et l'harmonisation dans les secteurs des télécommunications et des TIC en Afrique de l'Est. Le plan des stratégies de l'IGAD a également porté sur l'harmonisation des politiques et la promotion de l'utilisation des TIC dans les domaines de la paix, la sécurité et le développement durable.

**Le Plan d'action régional africain pour l'Economie du Savoir (PARAES).** C'est un cadre d'action pour l'Afrique en vue de renforcer les TIC pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour développement sous les auspices de l'Union africaine;

**Le projet Indien / Pan-africaine de télécommunications par satellite,** qui est un engagement de la part du gouvernement indien pour le partenariats avec les gouvernements africains à promouvoir diverses applications dans les soins de santé, l'éducation, etc.

**Le projet régional de communication par satellite (RASCOR), le Projet e-School du NEPAD,** qui actuellement démontre l'utilisation des TIC dans six écoles dans chacun des 15 premiers Etats pilotes africains qui se sont engagés au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

#### 2.4.4. Le cadre institutionnel pour le développement des TIC dans la sous-région de l'Afrique de l'Est

Des Institutions impliquées dans la coopération régionale varient en dimensions et champs d'opération de portée considérable. La grande partie de la coopération en matière de TIC en Afrique se passe aux niveaux repris ci-après:

- a) Le niveau des organismes panafricains comme l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD), l'Union africaine des télécommunications (UAT) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Ces niveaux portent essentiellement sur la participation en amont des pays africains dans les négociations et la coopération en aval pour la mise en œuvre des régimes /idéaux mondiaux au niveau local.

L'Union africaine a une Commission qui assure la promotion du développement des ressources humaines, les TIC, la science et la technologie. L'Union africaine a intégré le développement de l'information et des TIC comme un élément clé de son plan stratégique, en particulier dans le cadre du Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

La CEA a joué un rôle clé dans le domaine des TIC au cours de ces vingt-cinq dernières années en appuyant l'harmonisation des politiques et de la réglementation sous-régionale dans les Communautés économiques régionales (CER), en sensibilisant sur les défis et les opportunités de l'e-commerce, en facilitant la participation du secteur privé dans les questions de la société de l'information, le suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et le renforcement des capacités des officiels du gouvernement et d'autres parties prenantes dans plusieurs domaines, y compris la mesure de la société de l'information, le développement de logiciels libres et gratuits(FOSS) et du genre dans les TIC.

La BAD est une institution financière de développement engagée dans la mobilisation des ressources vers le progrès économique et social de la région. Ses programmes en matière des TIC portent essentiellement sur le développement des infrastructures des télécommunications en Afrique.

L'UAT assure la promotion du programme de développement de grandes infrastructures et des ressources humaines dans le domaine des télécommunications.

- b) Les initiatives régionales telles que l'initiative africaine régionale de communication par satellite (RASCOM), le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Commission E-Afrique qui ont comme objectif la promotion de la coopération horizontale pour l'extension des infrastructures et des applications des TIC à travers des investissements au niveau national et international.
- c) Les communautés économiques régionales (CER), telles que: le Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), L'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), la Communauté Est Africaine (EAC), la Commission de l'océan Indien (COI), qui se concentrent dans tous les aspects de la coopération (horizontaux, en amont et en aval). L'association régionale pour les régulateurs attachés à ces centres, tels que l'Afrique de l'Est pour les associations de régulateurs, les opérateurs des postes et des télécommunications (WATRA) a été récemment mise en place. L'Association des régulateurs des technologies de l'information et des communications en Afrique de l'Est (ARICEA) joue un rôle important dans la promotion de la coopération et de l'harmonisation dans les secteurs des télécommunications et des TIC.
- d) De nouveaux réseaux de recherche librement organisés comme la Recherche TIC Afrique! et le réseau d'études sur la politique technologique en Afrique (ATPSnet) qui visent à augmenter des recherches indépendantes en Afrique dans le domaine des TIC en vue de les introduire dans des politiques.

### **3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

La croissance globale des performances de la sous-région d'Afrique de l'Est au cours de ces trois dernières années a été soutenue et est resté à des taux supérieurs à 6 pour cent. Le taux de croissance de 2008 a légèrement ralenti à 5,7 pour cent, en vertu de la baisse de la demande des exportations et du financement, la baisse des prix des marchandises et beaucoup de contraintes plus sérieuses de financement externe. Les perspectives pour l'année 2009 montrent un peu de redressement économique même si certains pays de la sous-région continueront d'enregistrer des taux de croissance au-dessus de 6 pour cent. La principale question pour la sous-région reste que, malgré une croissance économique durable, cette croissance ne s'est pas encore traduite par une réduction de la pauvreté. La sous-région de l'Afrique de l'Est a le plus grand nombre de personnes vivant dans une pauvreté et des privations extrêmes et de nombreux pays ne pourront pas réaliser les Objectifs de du Millénaire pour le développement (OMD sauf si les pays prennent de grandes mesures politiques).

#### **3.1. Accélérer les progrès vers les OMD est un défi pour 2009**

Bien que de nombreux pays de la sous-région aient enregistré une évolution positive au cours de ces dernières années pour atteindre les OMD, l'accélération des progrès est nécessaire pour augmenter progressivement des efforts tant au niveau national et sous-régional. L'accélération des progrès sera certainement limitée par un certain nombre de défis importants, notamment: le manque de ressources financières à l'intérieur et à l'extérieur du pays, des goulots d'étranglement des infrastructures, des faiblesses de la gouvernance, de faibles niveaux d'investissements etc.

La crise alimentaire, la volatilité des marchés pétroliers, les crises financières et les changements climatiques constituent certainement des menaces pour des efforts entrepris par les pays d'Afrique de l'Est dans le renforcement de leurs économies. A ce moment critique, il est nécessaire que les pays de l'Afrique de l'Est poursuivent la mise en œuvre des réformes économiques, y compris celles liées à la mobilisation des ressources à l'intérieur de leurs pays. En même temps, il est important de s'engager dans un dialogue avec les donateurs afin qu'ils ne réduisent pas l'aide publique au développement et honorent leurs engagements d'augmenter l'APD en vue de réaliser les objectifs de développement conformément aux engagements antérieurs.

Les pays reconnaissent que la mobilisation des ressources nationales est la source de financement du développement la plus fiable et la plus durable. Ainsi, ils doivent prendre des mesures concrètes pour stimuler l'épargne intérieure, y compris l'exploitation du potentiel du développement des institutions de microfinance et canaliser ces ressources vers des investissements productifs et secteurs sociaux et canaliser les fonds à des fins de production.

La crise aura également un impact sur la sécurité alimentaire. L'absence de fonds de roulement peut avoir des effets négatifs sur la capacité des agriculteurs de maintenir la production alimentaire. Les gouvernements doivent orienter des investissements dans l'agriculture et des projets d'infrastructures en milieu rural nécessaires pour soutenir et améliorer la productivité agricole. Si les pauvres n'ont pas assez de revenus, ils n'auront pas l'accès à la nourriture pour leur survie quotidienne. La question clé est de savoir comment assurer la sécurité alimentaire dans la sous-région de l'Afrique de l'Est. Il est urgent de prendre des mesures de politique fortes dans le secteur agricole visant à augmenter la production

alimentaire par le renforcement des investissements et la productivité, notamment dans les petites exploitations agricoles et la promotion du développement en milieu rural ainsi que l'intensification de la recherche agricole.

### **3.2. Promotion du commerce international et de la compétitivité**

La rôle du commerce international dans la promotion du développement économique et la réduction de la pauvreté est largement reconnu. Bien que la sous-région de l'Afrique de l'Est représente plus de 30% de la population totale du continent, sa part du commerce extérieur représente moins de 6% des échanges commerciaux de l'Afrique et moins de 0,5% du commerce mondial. Les données disponibles indiquent que les exportations ont augmenté de façon modérée, tandis que les importations ont sensiblement augmenté, ce qui explique des déficits actuels. Certaines raisons des faibles performances dans les exportations en Afrique de l'Est sont entre autres la faiblesse du marketing, de mauvaises infrastructures en milieu rural, le manque de crédit et d'intrants agricoles. Il faut mettre en place des politiques pour renforcer le potentiel économique immense de l'Afrique de l'Est à travers des partenariats public-privé.

Les pays doivent éliminer ces obstacles à la promotion des exportations comme les mauvaises infrastructures et de longues procédures douanières qui augmentent les coûts de transaction. Ils doivent également diversifier leur production et leur structure d'exportation pour réduire la vulnérabilité aux perturbations externes et augmenter leur part de bénéfices générés par le commerce.

### **3.3. Accélérer le développement des TIC**

Tous les pays d'Afrique reconnaissent l'importance des infrastructures pour la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Il est en outre reconnu que les technologies de l'information et de la communication peuvent encourager le commerce intra-régional et accélérer l'intégration de la région dans l'économie mondiale. Dans le contexte d'une économie mondiale du savoir renforcée par le rythme accéléré des innovations technologiques, il est indispensable pour les pays en développement de jeter des bases solides pour le renforcement de leur capacité d'acquérir et de créer des connaissances et la technologie afin de bénéficier des opportunités offertes par la mondialisation et, en même temps, pour faire face aux nouveaux défis mondiaux.

Dans la sous-région d'Afrique orientale, les TIC sont encore caractérisées par de faibles niveaux de pénétration et de couverture, le niveau de connexion insatisfaisant et de longues listes d'attente, mauvaise qualité de service, coûts d'investissement et les tarifs élevés par rapport aux normes internationales. Il est donc nécessaire de créer les conditions propices au développement de ce secteur promettant en vue d'attirer les investisseurs locaux, régionaux et internationaux. La stratégie consistera à développer et mettre en œuvre une série de mesures visant à accroître l'efficacité du secteur par la création d'un environnement permettant l'entrée de nouveaux opérateurs et la participation d'un grand nombre de partenaires du secteur privé, du secteur public et la société civile.

Des mesures spécifiques comprennent entre autres: la privatisation du réseau de télécommunications de manière à attirer les investisseurs étrangers, la création de projets de télécommunications rurales pour connecter les zones rurales, l'extension de liaisons hertziennes, la promotion des centres de formation dans le domaine des TIC, la réduction des prix et l'encouragement pour l'abonnement rapide aux téléphones cellulaires et l'amélioration de la télé-densité.

La dimension régionale est très importante. Bien que chaque pays développe des projets spécifiques pour répondre aux besoins nationaux en ce qui concerne les infrastructures des TIC, il sera également nécessaire de promouvoir l'intégration régionale par des projets régionaux destinés à améliorer la connectivité et à réduire les coûts de télécommunication.